



80, Bd Frédéric Mistral
34500 BÉZIERS
04.48.14.00.18
contact@associationagir.fr

Accompagnement des **G**énération pour une **I**nsertion · **R**éussie

3.1 Plan de Formation

Plan de formation A1 équivalent 125cm³

PROGRAMME ET PLAN DE FORMATION

Depuis le 1er janvier 2011, le permis B permet de conduire une motocyclette légère et un scooter de 50 à 125 cm³, sous conditions obligatoires :

- Être titulaire du permis B depuis plus de deux ans
- Suivre la formation obligatoire sauf si expérience de la conduite entre le 01/01/2006 et 31/12/2010 justifiée par une attestation d'expérience fournie par l'assureur

Pour les véhicules 3 roues, catégorie L5e supérieur à 50 cm³, sous conditions obligatoires :

- Ceux dont la puissance maximale est de 15 kW peuvent se conduire avec le permis A1, A2, A ou le permis B (obtenu depuis 2 ans) complété par 7h de formation.
- Ceux dont la puissance est supérieure à 15 kW se conduisent avec le permis A ou le permis B (obtenu depuis 2 ans) complété par 7h de formation.

I. OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie 125
- Obtenir l'Attestation de Suivi de la Formation Pratique 125

II. PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- Public visé : Salariés (être mobile dans le cadre des besoins de l'entreprise : Vente de produits aux entreprises ou aux particuliers, livraisons, entretien, dépannage...). Demandeurs d'emploi (se rendre mobiles dans le parcours d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle)
- Prérequis : Avoir minimum 20 ans et 2 ans de Permis B

III. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CONTENU DE LA FORMATION

Pour chacun des thèmes suivants, le formateur va insister sur l'importance :

- Du respect de la règle
- De la prise d'information et de la communication
- De la prise de consciences des risques
- De l'influence des pressions extérieures sur le comportement (environnement social)

- Du partage de la route avec les autres usagers (notamment avec les usagers vulnérables)
- Du respect des autres usagers et d'une attitude courtoise au guidon
- D'une conduite économique et respectueuse de l'environnement

1. Module théorique (2 heures)

- Analyser les accidents les plus caractéristiques impliquant ces types de véhicules
- D'appréhender les situations délicates d'utilisation de ces véhicules (conduite sous la pluie, circuler la nuit)
- Anticiper les dangers Savoir se rendre détectable
- Être sensibilisé à l'importance de s'équiper de vêtements protecteurs (casque, gants, pantalon, blouson avec dorsale, chaussures montantes)
- Être conscient du rôle de l'infrastructure routière sur les accidents des deux-roues et trois-roues
- Connaître les risques concernant l'adhérence : goudron, peintures et plaques métalliques au sol, ralentisseurs, gravillons Connaître les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les équipements de la route, même à basse vitesse

2. Module pratique hors circulation (2 heures)

- Démarrer et s'arrêter Position de conduite
- Équilibre et répartition du poids
- Monter et rétrograder les vitesses
- Savoir freiner à allure faible (répartition du freinage entre l'avant et l'arrière)
- Appréhender les manœuvres de freinage et d'évitement
- Tourner, en inclinant le véhicule (importance du regard)
- Tenir l'équilibre à allure lente et normale en fonction des caractéristiques du véhicule :
- Avec ou sans passager
- En ligne droite et en virage

3. Module pratique en circulation (3 heures)

- Rechercher les indices utiles
- Adapter sa vitesse aux situations
- Respecter les distances de sécurité latérales et longitudinales
- Choisir la voie de circulation
- Se placer sur la chaussée en fonction des autres véhicules
- Savoir prendre en compte les spécificités des véhicules lourds (angle morts)
- Franchir les différents types d'intersections et y changer de direction
- Dépasser en sécurité
- Négocier un virage

1. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

- **Moyens pédagogiques** : Supports de cours et d'illustrations complètes qui serviront en situation, tableau des familles de panneaux...
- **Moyens techniques** : Salles de cours équipées de moyens multimédia (télé, dvd,

vidéoprojecteur...), méthode active et participative, Paper-board, simulateur et véhicules adaptés à l'enseignement

- **Moyens d'encadrement** :Formateurs titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) mention moto, et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité

2. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Suivi de l'exécution :Pointage des cours pratique sur livret d'apprentissage
- Appréciation des résultats : Évaluations et bilans intermédiaires par objectifs sur livret d'apprentissage, bilan de fin de formation adressé au stagiaire si demandé, délivrance de l'attestation de suivi de formation 125cm3

VI. SANCTION VISÉE

Obtenir avec succès la formation réalisée en contrôle continue permettant de vérifier les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule.

VII. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

- Durée totale de la formation :7 heures
- Horaires :9h00-12h00 et 14h00-19h00
- Rythme :En discontinu, à programmer
- Lieu de formation :En centre et sur piste

ASSOCIATION AGIR

Accompagnement des Générations pour une Insertion Réussie

80, Bd Frédéric Mistral 34500 BEZIERS – 04.48.14.00.18

Contact@AssociationAgir.fr

Siret 799 772 207 00012 - APE 8899B - N° d'Agrément I 14 034 0001 0 – N° d'Activité 76340953334